2023 TEMPS 1 MOIS DE LA MOBILITE

Thème : Aide au logement, réponses aux questions

Table des matières

[II. THEME : AIDE AU LOGEMENT 3](#_Toc134621187)

[**A.** Accès aux offres de logement 3](#_Toc134621188)

[1. Les offres de logement sont-elles seulement sur Al’in ? 3](#_Toc134621189)

[2. Le parc sur l'Ile de France est-il vraiment plus restreint par rapport aux autres régions ? 3](#_Toc134621190)

[3. Est-ce que vous avez des possibilités de logements dans les petites communes ? 3](#_Toc134621191)

[4. Quel est l'adresse pour les logements outre-mer? 3](#_Toc134621192)

[5. Sur le portail malin on avait la visibilité des logements disponibles pourquoi n’a-t-on plus accès ? 3](#_Toc134621193)

[6. Pour les logements temporaires pouvez-vous nous communiquer les liens des partenaires ? 3](#_Toc134621194)

[7. Pourquoi avons-nous très peu d'offres en intermédiaire même via Al’in 3](#_Toc134621195)

[B. Accompagnement 4](#_Toc134621196)

[8. Pourquoi les Assistantes sociales dirigent seulement sur AL'IN alors qu’avant nous allions directement sur le service logement La Poste et nous avions un interlocuteur 4](#_Toc134621197)

[9. Qui doit on contacter pour bénéficier de ces aides dans les régions ? 4](#_Toc134621198)

[10. Est-ce que les jeunes facteurs et factrices chez Formapost en contrat d'alternance sont informés par l'organisme de formation ? 4](#_Toc134621199)

[11. Je suis en Martinique et ma candidature vient d'être acceptée pour l'Occitanie, dois-je m’adresser à un service logement en Martinique ou à vous ? 4](#_Toc134621200)

[C. Aides pour les collaborateurs en filiales 4](#_Toc134621201)

[12. Est-ce que les collaborateurs des filiales de La Poste peuvent bénéficier de ces dispositifs ? 4](#_Toc134621202)

[13. Ces offres sont-elles valables pour les salariés Softeam ? 4](#_Toc134621203)

[14. Ces aides sont-elles aussi valables pour les filiales ? La Banque Postale ? Les agents de La Poste Mobile ? Les agents de Médiapost ? 4](#_Toc134621204)

[D. Conditions pour les aides 5](#_Toc134621205)

[15. Ces modalités s'appliquent-elle lors de mobilité géographique via le DEGED 5](#_Toc134621206)

[16. Je suis employée par une filiale et je souhaite intégrer La Poste. Pourrais-je en bénéficier ? 5](#_Toc134621207)

[17. Dans le cas d'une mobilité, doit-on avoir une demande de logement social en cours auprès de notre mairie ? 5](#_Toc134621208)

[18. Ces aides peuvent-elles être envisagées à titre personnel, sans mutation professionnelle ? Ces aides sont-elles sous conditions de revenus ? hors logement social ? 5](#_Toc134621209)

[19. Inscrite sur un parcours balisé dans une autre région si je suis retenu aurais-je droit à un logement temporaire ? si oui que dois-je faire ? 5](#_Toc134621210)

[20. Est-il possible d'avoir accès aux logements dans une région différente de la sienne avant d'avoir trouvé un poste. Je suis en attente d'une opportunité en région PACA (je suis en IDF)? 5](#_Toc134621211)

[21. Si on trouve une location par nous-même peut-on bénéficier d'aide ? 5](#_Toc134621212)

[22. Peut-on disposer d'un logement temporaire pour un enfant postier qui fait ces études dans un autre département ? 6](#_Toc134621213)

[23. Quelles sont les aides possibles concernant l'achat de logement ? 6](#_Toc134621214)

[24. Est-ce que les garanties demandées (loyer au tiers de la paie..., dépôt garanties ...) sont identiques au privé? 6](#_Toc134621215)

[25. Avons-nous accès à des avantages spécifique POSTE avec 1% patronal ? 6](#_Toc134621216)

[26. En cas de mobilité professionnelle est-on prioritaire 6](#_Toc134621217)

[27. Ayant acheté un appartement en résidence principale il y a moins d'un an, quelle aides/solutions pourrais-je avoir en cas de mobilité dans une autre ville ? 6](#_Toc134621218)

[28. Peut-on bénéficier de ces dispositifs, sans mobilité ? 6](#_Toc134621219)

[29. Avons-nous des solutions logements temporaire pour les enfants de postiers étudiants (1 mois sur Paris) 6](#_Toc134621220)

[30. Peut-on être logés si on demande une immersion dans un autre secteur de l'entreprise ? 6](#_Toc134621221)

[31. Est-ce que vous aidez les personnes dans le cadre de colocations ? (Solution souvent adoptée par les jeunes postiers) 7](#_Toc134621222)

[32. Peut-on bénéficier de frais de mobilité, déménagement et garder un double domicile ? 7](#_Toc134621223)

[33. Je suis en mobilité professionnelle depuis le 1er janvier 2021 et je n'ai pas encore un logement adapté à la composition de ma famille. Est-ce que je pourrais bénéficier des aides à la mobilité lorsque j'aurais le logement? 7](#_Toc134621224)

[E. Mobili pass 7](#_Toc134621225)

[34. Le mobili pass est-ce uniquement chez un bailleur privé? 7](#_Toc134621226)

[35. Le prêt mobili pass peut-il être utilisé en cas de formation externe à La Poste dans le cadre d'un projet global de mobilité pro. 7](#_Toc134621227)

# THEME : AIDE AU LOGEMENT

## Accès aux offres de logement

### Les offres de logement sont-elles seulement sur Al’in ?

Toutes les offres ne sont pas sur Al'in, elles peuvent être également visibles sur le Portail Malin ou faire l'objet de contact direct vers le demandeur

### Le parc sur l'Ile de France est-il vraiment plus restreint par rapport aux autres régions ?

Pas du tout, la Poste bénéficie d'offres exclusives, il peut y avoir moins d'offres sur certaines typologies, les grands logements notamment, ou certains secteurs géographiques très demandés, mais l'offre est plutôt importante sur IDF

### Est-ce que vous avez des possibilités de logements dans les petites communes ?

Tout est possible, prenez contact avec le service logement

### Quel est l'adresse pour les logements outre-mer?

Ce sont les correspondants sociaux qui assurent le relai pour le logement dans les DOM

### Sur le portail malin on avait la visibilité des logements disponibles pourquoi n’a-t-on plus accès ?

Techniquement il est de plus en plus difficile de travailler avec le Portail Malin c'est pour cela qu'un nouveau site, dédié au logement, sera mis en ligne courant mai.

### Pour les logements temporaires pouvez-vous nous communiquer les liens des partenaires ?

Les partenaires pouvant changer, le plus simple est de passer par le Service Logement de La Poste

### Pourquoi avons-nous très peu d'offres en intermédiaire même via Al’in

Nous sommes en cours de mise en place de partenariats pour enrichir cette offre. De nouvelles propositions, sur le Portail Malin et ensuite sur le site du logement, devraient bientôt être disponibles

## Accompagnement

### Pourquoi les Assistantes sociales dirigent seulement sur AL'IN alors qu’avant nous allions directement sur le service logement La Poste et nous avions un interlocuteur

Vous pouvez toujours, et c'est plus que souhaitable, contactez le service logement pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

### Qui doit on contacter pour bénéficier de ces aides dans les régions ?

D'une manière générale vous pouvez contacter le SLP qui fera la mise en relation si besoin

### Est-ce que les jeunes facteurs et factrices chez Formapost en contrat d'alternance sont informés par l'organisme de formation ?

Normalement oui

### Je suis en Martinique et ma candidature vient d'être acceptée pour l'Occitanie, dois-je m’adresser à un service logement en Martinique ou à vous ?

Le mieux c'est de contacter le Service Logement de La Poste qui pourra, avec la connaissance de la région, vous accompagner plus facilement

## Aides pour les collaborateurs en filiales

### Est-ce que les collaborateurs des filiales de La Poste peuvent bénéficier de ces dispositifs ?

A voir avec vos correspondants RH en filiales, le Service Logement n’accompagne que les postiers "Maison Mère"

### Ces offres sont-elles valables pour les salariés Softeam ?

Non, vous bénéficiez de l'accompagnement de la filiale, s’il existe. Le SLP n'accompagne que les postiers "Maison Mère", un certain nombre de prestations sont toutefois ouvertes à tous les salariés via Action Logement.

### Ces aides sont-elles aussi valables pour les filiales ? La Banque Postale ? Les agents de La Poste Mobile ? Les agents de Médiapost ?

Les aides financées par Action Logement dans le cadre de la PEEC (ex 1% logement), sont accessibles par l'ensemble des salariés des filiales, par contre vous ne pouvez pas être accompagné par le SLP et bénéficier des offres spécifiques Poste

## Conditions pour les aides

### Ces modalités s'appliquent-elle lors de mobilité géographique via le DEGED

Non

### Je suis employée par une filiale et je souhaite intégrer La Poste. Pourrais-je en bénéficier ?

Effectivement, dans ce cadre vous pouvez bénéficier de l'accompagnement du SLP

### Dans le cas d'une mobilité, doit-on avoir une demande de logement social en cours auprès de notre mairie ?

Si vous faites simplement une demande auprès de votre mairie vous vous privez des offres réservées aux salariés et des offres exclusives de la Poste. Dans votre demande sur le site de l'Etat bien renseigner le SIRET de la Poste et ensuite vous rendre sur le site Al'in pour candidater en tant que salarié de la Poste. Je vous invite également à contacter le SLP pour vous assurer de la complétude de votre dossier.

### Ces aides peuvent-elles être envisagées à titre personnel, sans mutation professionnelle ? Ces aides sont-elles sous conditions de revenus ? hors logement social ?

Certaines aides ne sont pas liées aux conditions de ressources. Contactez le SLP pour connaître vos droits

### Inscrite sur un parcours balisé dans une autre région si je suis retenu aurais-je droit à un logement temporaire ? si oui que dois-je faire ?

Bien sûr, je vous conseille d'anticiper au maximum votre demande en contactant le SLP

### Est-il possible d'avoir accès aux logements dans une région différente de la sienne avant d'avoir trouvé un poste. Je suis en attente d'une opportunité en région PACA (je suis en IDF)?

C'est tout à fait possible, toutefois vous ne pourrez pas bénéficier du nombre de points liés à la mobilité tant que la mutation n'est pas officielle, je vous conseille de contacter le SLP de la Région Sud

### Si on trouve une location par nous-même peut-on bénéficier d'aide ?

Bien entendu

### Peut-on disposer d'un logement temporaire pour un enfant postier qui fait ces études dans un autre département ?

Sur les régions lyonnaises et franciliennes uniquement, dans la limite des places disponibles, la priorité étant données aux postiers.

### Quelles sont les aides possibles concernant l'achat de logement ?

Il existe une bonification pour les postiers faisant un prêt immobilier LBP et une sur bonification en fonction des ressources. Nous travaillons à de nouvelles offres et à des partenariats avec des opérateurs pour prioriser les postiers sur des programmes en accession.

### Est-ce que les garanties demandées (loyer au tiers de la paie..., dépôt garanties ...) sont identiques au privé?

Pour le logement social il n'y a pas de dépôt de garantie (1 mois dans le privé), mais bien des règles de solvabilité.

### Avons-nous accès à des avantages spécifique POSTE avec 1% patronal ?

Les prestations sont celles offertes à l'ensemble des salariés postiers ou non, par contre nous avons des offres de logements en priorité pour les postiers de la part d'Action Logement

### En cas de mobilité professionnelle est-on prioritaire

La mobilité donne droit à des points supplémentaires pour accéder au logement social

### Ayant acheté un appartement en résidence principale il y a moins d'un an, quelle aides/solutions pourrais-je avoir en cas de mobilité dans une autre ville ?

Certaines aides sont sous condition de ressources et variables selon que la totalité de la famille déménage ou pas mais vous avez les mêmes droits que si vous n'étiez pas propriétaires.

### Peut-on bénéficier de ces dispositifs, sans mobilité ?

Certaines aides sont effectivement ouvertes sans forcément être liées à la mobilité

### Avons-nous des solutions logements temporaire pour les enfants de postiers étudiants (1 mois sur Paris)

C'est possible dans la limite des places disponibles, la priorité étant donnée aux postiers

### Peut-on être logés si on demande une immersion dans un autre secteur de l'entreprise ?

Dans ce cadre il faut étudier une solution vers de l'hébergement temporaire, c'est à étudier avec le SLP

### Est-ce que vous aidez les personnes dans le cadre de colocations ? (Solution souvent adoptée par les jeunes postiers)

Il existe des dispositifs d'aides et nous pouvons étudier des solutions avec nos partenaires

### Peut-on bénéficier de frais de mobilité, déménagement et garder un double domicile ?

C'est tout à fait possible, il peut toutefois y avoir quelques restrictions, à voir avec votre situation personnelle

### Je suis en mobilité professionnelle depuis le 1er janvier 2021 et je n'ai pas encore un logement adapté à la composition de ma famille. Est-ce que je pourrais bénéficier des aides à la mobilité lorsque j'aurais le logement?

Il sera nécessaire de bien vérifier les règles de rétroactivité, cela peut être limité

## Mobili pass

### Le mobili pass est-ce uniquement chez un bailleur privé?

Oui pour la recherche de logement, non pour le double loyer

### Le prêt mobili pass peut-il être utilisé en cas de formation externe à La Poste dans le cadre d'un projet global de mobilité pro.

Non, il peut être utilisé en cas d'embauche, de mutation ou de déménagement de l'entreprise, par contre les règles peuvent changer en cours d'année, d’où l’intérêt de vérifier les dispositifs régulièrement